

**Secours Catholique - Caritas France , FAS - Fédération des Acteurs de Solidarité, FEP- Fédération de l'Entraide Protestante, UNIOPSS, Croix Rouge, APF France handicap, ATD Quart monde, Collectif Ensemble contre la traite des êtres humains, Amicale du Nid ,Aux Captifs, la libération, CCEM, Comité Contre l'Esclavage Moderne, AFJ, ACPE, Cofrade, OICEM, SOS Esclaves, NDC du Bon Pasteur, Justice et Paix, Action Catholique des femmes, Wake up Café**

Monsieur le Président

Monsieur le Président,

L'accès aux services bancaires de base est un droit fondamental car il conditionne l'effectivité de l'accès aux prestations sociales, et aux revenus du travail.

Nos associations accompagnent au quotidien des milliers de personnes en précarité. En ce temps de crise et de pandémie, nous sommes particulièrement inquiets des difficultés d'accès de ces publics aux services bancaires. Dans quelques jours, les organismes sociaux assureront le versement des prestations sociales aux allocataires. La fermeture des banques va rendre très difficile l'accès au compte des populations les plus précaires.

Des ménages bénéficiaires des minimas sociaux sont aussi parmi vos clients. 5% de nos concitoyens n'ont pas de carte de paiement, ni de carte de retrait. Ils ne peuvent régler leurs achats qu'en espèces et ont besoin d'avoir accès à un guichet pour retirer de l'argent pour régler leurs courses. Ce sont des populations précaires, mais aussi des dizaines de milliers de majeurs protégés. Pour les personnes handicapées et adultes sous tutelle, c'est un parcours souvent impossible qui s'ouvre à elles alors que les transports adaptés sont souvent défectueux. Il est indispensable que des banques rouvrent des guichets sur tout le territoire.

De nombreuses agences bancaires sont fermées en raison de la crise du Covid-19. Nous comprenons que des dispositions sanitaires soient prises pour sauvegarder la santé de vos collaborateurs. Mais tous vos clients, y compris les plus vulnérables, doivent pouvoir accéder à leurs revenus pour faire face à leurs dépenses quotidiennes, notamment l'achat de biens de première nécessité, en cette période de confinement où les enfants sont aussi à la maison.

Dans le contexte de versement des prestations sociales, nous avons bien pris connaissance de la démarche du Gouvernement de demander aux acteurs bancaires de mettre en oeuvre des mesures pour accueillir dans de bonnes conditions les personnes. Cette intervention est la bienvenue. Nous souhaitons aussi insister sur la nécessité de la mise en place d'un dispositif spécial d'ouverture d'agences du 4 au 10 avril afin que le retrait des prestations sociales aux allocataires se déroule dans les meilleures conditions possibles, en plus des distributeurs automatiques de billets, sur tout le territoire. Dans le cas contraire, il y aura forcément beaucoup d'attente pour entrer dans les quelques agences ouvertes. Ceci pourrait engendrer du stress, rendant difficile le respect des distances sanitaires, et augmentant ainsi les risques de contagion du coronavirus dans les agences ouvertes.

Par ailleurs nous souhaiterions que les numéros de téléphone ordinairement facturés pour entrer en relation avec son conseiller soient rendus gratuits durant la période de confinement. Ceci aurait pour conséquences de rassurer les clients qui n'ont pas internet et de faibles revenus.

Vous saurez, nous en sommes convaincus, trouver les moyens de prendre les mesures sanitaires qui s'imposent pour préserver la santé et la sécurité de votre personnel et de vos clients, tout en prenant les mesures concrètes afin d'assurer le service de vos clients les plus vulnérables, en période de crise sanitaire. Nous tenons à vous exprimer notre admiration pour celles et ceux qui, dans votre entreprise, continuent à exercer leur mission dans des conditions difficiles.

Comptant sur votre compréhension et votre souci de satisfaire au mieux les attentes de vos clients dans leur diversité, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre parfaite considération.



Véronique FAYET  
Présidente du Secours Catholique

pour le compte et avec l'accord des signataires suivants

**Secours Catholique - Caritas France , FAS - Fédération des Acteurs de Solidarité, FEP- Fédération de l'Entraide Protestante, UNIOPSS, Croix Rouge, APF France handicap, ATD Quart monde, Collectif Ensemble contre la traite des êtres humains, Amicale du Nid ,Aux Captifs, la libération, CCEM, Comité Contre l'Esclavage Moderne, AFJ, ACPE, Cofrade, OICEM, SOS Esclaves, NDC du Bon Pasteur, Justice et Paix, Action Catholique des femmes, Wake up Café**